

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 23199

Numéro SIREN : 487 741 373

Nom ou dénomination : 270 INVESTMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2019 sous le numéro de dépôt 137137

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 28-11-2019

N° DE DEPOT : 2019R137137

N° GESTION : 2005B23199

N° SIREN : 487741373

DENOMINATION : 270 INVESTMENTS

ADRESSE : 4 place Raoul Dautry 75015 Paris

DATE D'ACTE : 25-10-2019

TYPE D'ACTE : Décision(s) du président

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

SAS ECUREUIL VIE INVESTMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 935 000 €
4 place Raoul Dautry 75015 PARIS
RCS PARIS 487 752 974

ASSEMBLEE DU 25 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le VINGT CINQ OCTOBRE,
Au 4 place Raoul Dautry 75015 PARIS,
A 14 heures,

L'assemblée s'est tenue au siège social de la société, sur convocation du président, Monsieur Nicolas MONNIER.

Etaients présents :

- Monsieur Nicolas MONNIER en sa qualité de président,
- la société CNP ASSURANCES, associée unique,

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associée unique :

- les statuts,
- l'ordre du jour,
- les projets de résolutions.

Puis, le président déclare que les documents visés ci-dessus et les renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés ou tenus à la disposition de l'associée unique, au siège social, à compter de sa convocation.

L'associée unique lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'associée unique est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Nomination d'un Directeur général,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Ceci étant exposé, l'associée unique prend les décisions suivantes, conformément à l'ordre du jour ci-dessus rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

Le président rappelle que l'assemblée du 29 juin 2018 pris acte de la démission de Mme la Directrice Générale par courrier du 23 avril 2018.

Le président fait valoir que lui-même a été renouvelé au titre de son mandat par Assemblée du 30 juin 2017 pour une durée de 6 ans, son mandat venant à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuvés en 2023.

Le président expose à l'associée unique qu'il lui semblait utile d'être assisté d'un Directeur général conformément à l'article 14 des statuts et propose à cet effet, la candidature de monsieur Guillaume DELMAS.

En conséquence le président désigne M. Guillaume DELMAS demeurant 17 rue François QUESNAY, MONTFORT L'AMAURY (78), en qualité de Directeur général.

Cette résolution est adoptée par l'associée CNP ASSURANCES.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 14 des statuts, M. Guillaume DELMAS exercera les fonctions de Directeur général tant que M. Nicolas Monnier exercera celle de président.

Le président peut lui confier toute délégation de pouvoir en vue de la réalisation d'opérations déterminées dans la limite de ses propres attributions.7

M. Guillaume DELMAS intervenant aux présentes déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune des interdictions ou déchéances édictée par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associée CNP ASSURANCES.

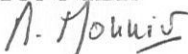
TROISIEME RESOLUTION


L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres nécessaires.

Cette résolution est adoptée par l'associée CNP ASSURANCES.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associée unique et le Président.

Le président
M. MONNIER



Pour la CNP Assurances
M. LISSOWSKI